

Par **SDÉ**, courriel et messenger

Le 9 novembre 2018

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal, Québec H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3563
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2019 – 2020
Votre dossier : R-4057-2018/ Notre référence : R056265 ST

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») désire aviser la Régie de l'énergie (la « Régie ») de son incapacité à déposer l'entièreté de ses réponses à la demande de renseignements n° 2 de la Régie mardi le 13 novembre 2018.

Cette situation découle, d'une part, du court délai d'une semaine octroyé afin de répondre à cette demande de renseignements et d'autre part, à la nécessité de répondre d'ici le 12 novembre aux différentes questions identifiées à la décision procédurale D-2018-159.

Le Distributeur estime néanmoins qu'il pourra déposer la majorité de ses réponses à la demande de renseignements n° 2 mardi le 13 novembre et une version révisée, comprenant l'entièreté de ses réponses, au plus tard le jeudi 15 novembre 2018 à 16h.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/ab

c.c. Intervenants